



RAPPORT D'ACTIVITES JUILLET FY12

1

Narratif

Les activités prévues pour Juillet et Août étaient focalisées sur les réunions de comités de dialogue, les réunions d'évaluation des activités menées dans les associations, une mission de rendre opérationnelle la deuxième station de la COCREFOBA dans le groupement de Bakondjo à Ibanga, une réunion avec le commandant secteur FARDC de Walikale et 2 réunions avec les autorités locales et services environnementaux. Ces activités ont été réalisées dans la période allant de Juillet au 5 Août 2012 dans deux grands sites (Lubutu, Walikale centre et Ibanga). Les réunions d'évaluation ont été tenues avec deux associations (REGOMUKI et REGOLU) tandis que celles des comités de dialogue et celles avec les autorités locales ont été faites aux bénéficiaires de toutes les associations (photos ci contre) c'est à dire qu'en somme 7 réunions ont été tenues. Comme l'UGADEC a focalisé ses activités de FY 12 à l'organisation des communautés locales, les travaux d'évaluation visaient ainsi le changement de comportements des populations sur la gestion des ressources naturelles après les différentes réunions tenues depuis le début de l'année fiscale. Tandis que celles de comités de dialogue étaient orientées vers le renforcement des capacités de membres afin d'être capables de récolter et orienter les informations reçues sur terrain mais aussi d'assister les associations dans le processus de délimitation participative de leurs réserves en prévision. Quant à la réunion de sensibilisation des populations à Ibanga, elle visait la réglementation des mines et la lutte contre le braconnage incontrôlé surtout que cette entité constitue le lien du corridor écologique entre la REGOUWA, RGPU et le Parc National de Kahuzi Biega. Dans cette réunion, il a été identifié 11 propriétaires de terres acquis à la conservation communautaire qui ont volontairement rendues 9 collines disponibles à la conservation.



Lubutu



Walikale

Date	Sujets traités	Jour	Participants		Lieu/Bénéficiaires
			H	F	
7/7/12	Rendre opérationnelle la station d'Ibanga	2	38	1	Ibanga/COCREFOBA
27/7/12	Evaluation de la sensibilisation, de la surveillance et de la délimitation	1	8	0	Lubutu /REGOMUKI
28/7/12	Evaluation de la sensibilisation, de la surveillance et de la délimitation	1	9	1	Lubutu /REGOLU
29/7/12	Evaluation du progrès de la conservation communautaire	1	8	1	Lubutu/REGOLU & REGOMUKI
30/7/12	Récolte des données sur terrain, signes de changement climatique, préparation de la délimitation participative, rôle de comité de dialogue, la coutume dans la conservation	1	25	2	Lubutu /REGOLU & REGOMUKI
02/8/12	Récolte des données sur terrain, signes de changement climatique, préparation de la	1	21	0	Walikale/REGOUWA, RECOPRIFOL,

	délimitation participative, rôle de comité de dialogue, la coutume dans la conservation				COCREFOBA
01/8/12	Evaluation du progrès de la conservation communautaire	1	7	0	Walikale/RECOPRIFO L, COCREFOBA, REGOUWA

RAPPORT D'ACTIVITES

I. REUNIONS DES COMITES DE DIALOGUE

Introduction

Conformément à la planification CARPE FY12, l'UGADEC avait 14 réunions à tenir avec les comités de dialogue. Les 7 premières ont été tenues séparément dans les associations sous la supervision de l'UGADEC tandis que les 7 dernières ont été tenues en regroupement de membres des comités de dialogue en deux lieux (Lubutu et Walikale) pour échanger les expériences mais aussi pour recevoir les mêmes messages dans le cadre de renforcement des capacités. Les associations de Lubutu ont été regroupées à Lubutu et les autres dans la cité de Walikale.

Après analyse des différents rapports et comptes rendus des comités de dialogue, il s'est avéré important d'enrichir le bagage intellectuel de membre de comité de dialogue en conciliant le savoir local au savoir scientifique pour bien comprendre le rôle qu'ils ont à mener. C'est ainsi que la séance de travail a connu la participation d'un représentant de Fauna and Flora International (Mr Charles) et d'un représentant de l'ICCN (Le conservateur principal Faustin Mahamba) afin de partager les informations sur la conservation communautaire.

Le contenu de la matière à partager avec les participants était transmis dans une méthodologie interrogative pour s'assurer des pré requis des participants et des informations qu'ils détiennent sur le sens de la conservation selon leurs coutumes et selon la bible auxquelles on ajoutera les notions scientifiques dans le besoin est ressenti. Neuf questions ont constitué la charpente de la formation et pour chacune, nous avons les informations scientifiques et les informations coutumières capitalisées pendant les séances de travail.

1. Quel est l'âge de la conservation de la nature ?

Certains participants donnent l'année de la création du Parc National de la Maiko, d'autres parlent de la naissance de leurs ancêtres et d'autres font allusion à la création divine. Comme la formation se tenait en langue locales, nous avons d'abord commencé à comprendre le sens de concepts **Conservation** et **Protection**.

Conserver : (kuchunga) : c'est garder contre toute altération afin d'utiliser durablement.

Protéger : (kukinga) : c'est garder contre un danger (disparition).

Ceci étant, la conservation est donc biblique et une comparaison a été ressortie entre la bible et la conservation selon le tableau ci-dessous :

Bible	Conservation
1. Le jardin d'Eden a été créé par Dieu	Les aires protégées sont créées par les autorités étatiques
2. Dans le jardin d'Eden, au centre, se trouvait un arbre fruitier dont les fruits étaient interdits à la consommation	Certaines espèces animales ou végétales bien localisées sont interdites à l'utilisation ou consommation (protection)
3. Manger le fruit de l'arbre du centre du jardin était un péché	Manger ou abattre une espèce protégée est une infraction
4. Eve et Adam ont été punis après l'utilisation du fruit du centre du jardin	Toute personne qui abat une espèce protégée passe aux arrêts
5. La finalité du péché commis par Eve et Adam était la mort	Le paiement de la destruction de l'environnement est le manque des ressources de survie et conduit à la mal nutrition et fini par la mort
6. Le serpent avait trompé Eve	Les incrédules désensibilisent les populations contre la conservation de la nature
7. Etc.....	

Ces quelques aspects de comparaison tirés témoignent que la conservation existe avec la création et doit donc impliquer tout le monde et font réfléchir les humains de réduire les conflits vis-à-vis de la conservation.

2. Que savez- vous de la conservation communautaire ? Y-a-t-il une autre approche de conservation que vous connaissez ?

Pour aborder cette question, il a été nécessaire de comprendre d'abord les sens du mot communauté locale. Selon le code forestier, « **une communauté locale** est une population traditionnellement organisée sur la base de la coutume et unie par des liens de solidarité clanique ou parentale qui fondent sa cohésion interne. Elle caractérisée, en outre, par son attachement à un terroir déterminé ». Le même code forestier donne les latitudes aux communautés locales d'obtenir le titre de concession de leurs forêts ancestrales selon son article 22 qui stipule : « Une communauté locale peut, à sa demande, obtenir à titre de concession forestière une partie ou la totalité des forêts protégées parmi les forêts régulièrement possédées en vertu de la coutume. Les modalités d'attribution des concessions aux communautés locales sont déterminées par n décret du président de la République. L'attribution est à titre gratuit ».

C'est de ces termes que nous appelons l'approche de conservation qui se fait par les communautés locales « la conservation communautaire ». Ainsi la sensibilisation en celle-ci comprend une dynamique basée sur :

- **Information** : qui se fait avec les propriétaires des terres en négociant leurs terres coutumières ;
- **Le dialogue** : en organisant des assemblées générales, des réunions et autres ateliers participatifs ;
- **Participation** : c'est la stratégie d'implication de toutes les parties prenantes dont leurs actions tournent plus vers la forêt.

N.B : Il est important que pour le moment l'approche de conservation communautaire est un processus qui sortira dans la loi de la conservation de la nature en R.D.C.

Du fait que l'UGADEC travaille entre deux parcs nationaux, les participants on manifesté la connaissance ou présence de la conservation policière dans les parcs nationaux situés aux environ de leurs entités.



3. Quelles différences trouvez- vous entre les parcs nationaux et les réserves que vous créez ?

Ici, il a été question de donner seulement quelques éléments qui peuvent appuyer les arguments de sensibilisateurs devant leurs interlocuteurs sans entrer en grande profondeur selon le tableau ci-dessous.

Intervention ICCN

Parc National	Réserve communautaire
1. Vaste étendue	Petite étendue
2. Pas de négociation	Négociation avec les terriens pour trouver l'espace
3. Création par décret présidentiel avec aval de l'UNESCO	Création par arrêté ministériel sur consensus des de communautés locales
4. La conservation est intégrale, tout est protégé et pas de circulation des populations	Les espèces protégées sont ciblés et le micro zonage est appliqué
5. Etc.....	

4. Que savez- vous de l'UGADEC ?

La situation des guerres récurrentes qui a prévalue dans la zone Est de la République Démocratique du Congo, depuis l'année 1993, a suscité un éveil de conscience aux populations autochtones de l'ex Kivu quand elles ont remarqué qu'elles ne visaient que les ressources naturelles et l'occupation du territoire. Le Kivu a été comparable à un amphithéâtre des violences où la population autochtone a observé les scènes de destruction des écosystèmes orchestrées ou occasionnées par des bandes armées alimentées de tout côté par des braconniers ignorant l'importance de leurs ressources naturelles. Les communautés locales ont commencé à réfléchir sur des stratégies qui pouvaient protéger leurs entités coutumières aux bénéfices de leurs générations futures. L'éveil de conscience sur le danger futur est né dans la région. Les concertations communautaires ont débutées dans les entités coutumières regroupant les chefs coutumiers (traditionnels), les notables, les propriétaires des terres et les familles restreintes.

Plus précisément, ces concertations ont commencées dans le territoire de Lubero dans les chefferies de Bamate et des Batangi au Nord de la province du Nord Kivu avec la création de la Réserve des Gorilles de Tayna (RGT) en 1998. En 2002, d'autres chefferies ou groupements ont été inspirés de

l'approche de création des réserves sous gestion communautaires dans les territoires de Masisi (ILSN), de Mwenga (ACPN), de Walikale (RECOPRIBA, RGU, REGOUWA, COCREFOBA, RECOPRIFOL), de Punia (RGPU) et dans le territoire de Lubutu (REGOLU, REGOMUKI) et ont constitué la plate forme **UGADEC**.

Sa mission est de conserver et protéger les grands singes et leurs habitats naturels tout en participant à la promotion du développement socio économique des populations riveraines grâce à l'écotourisme et le processus du programme d'économie verte.

5. Qu'est ce qu'un comité de dialogue ? Quel est son rôle ?

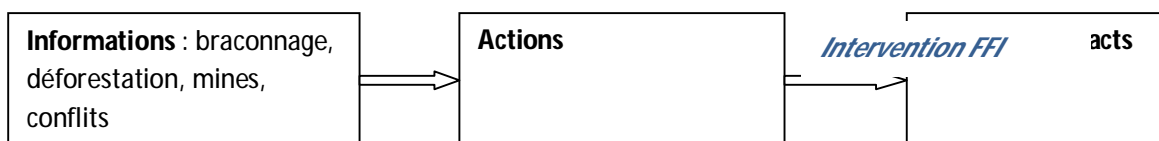
Le comité de dialogue est une équipe des personnes sélectionnées démocratiquement par les couches sociales des communautés locales pour se faire représenter dans la gestion de leur réserve communautaire implantée volontairement par elles mêmes dans leur entité. Un comité comprend une dizaine, ou plus, de représentant de toutes les couches sociales, il fonctionne à la manière d'une société civile dans le rayon d'action de l'association. Il constitue un pont entre les populations et les gestionnaires des réserves communautaires.

Rôle :

- Sensibiliser les populations sur la gestion durable des ressources naturelles
- Participer au règlement des conflits entre les parties prenantes pour la durabilité du projet
- Faire le suivi des projets de développement (participation locale) et en parler aux communautés
- Récouter les informations utiles sur l'utilisation des ressources et les transmettre aux gestionnaires pour une éventuelle planification
- Aller vers les propriétaires des terres pour récolter les informations des actions qui se passent sur leurs collines



Les informations à récolter se focalisent surtout sur le **braconnage, la déforestation, l'exploitation minière et les conflits entre parties prenantes**. Le suivi de ces informations doit se faire dans un processus qui aboutit au résultat (impact) pour éviter de faire des réunions sans changement observable des comportements des populations dans l'utilisation des ressources. Pour atteindre un résultat il faut nécessairement mener une ou plusieurs actions successives.



6. Connaissez –vous les limites de votre réserve ?

Toutes les communautés locales dépendent quasi totalement de leurs forêts coutumières. Elles y tirent la nourriture, les médicaments, la viande, les matériaux de construction, les boissons.... Il est donc difficile de parler de la création d'une réserve sans implication de toutes les parties prenantes. L'implication de ces dernières est la stratégie importante sur laquelle repose la sensibilisation de l'UGADEC pour réduire les conflits dans la conservation communautaire. Les comités de dialogue ont ainsi un rôle important de récolter les informations sur les cibles nécessaires dans la participation à la délimitation participative des réserves. Les couches sociales qui ne sont pas encore réceptives au programme doivent être identifiées par les comités de dialogue et être les cibles de la sensibilisation avant d'amorcer l'étape de délimitation.

7. Nos coutumes sont-elles conservacionnistes ?

La conservation de la nature est légendaire. Elle est obligatoire du fait de l'interdépendance des êtres vivants. Les hommes doivent nécessairement soutenir la conservation et la protection de l'environnement car leur vie en dépend. Les différentes cultures de communautés locales jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles. Quelques pratiques coutumières qui incarnent la conservation de la nature. Les interdits, les tabous, les animaux totems pratiqués par les coutumes contribuent à la protection ou à la gestion rationnelle de certaines espèces.

Quelques cas :

- Les coutumiers interdisaient la chasse en certaines périodes
- Il était interdit de placer plus de 15 pièges/ par personne dans la forêt
- La chasse à un éléphant était autorisée à une personne seulement et cela pendant une période déterminée
- La consommation de certains animaux était interdite aux femmes et aux enfants (réduction des consommateurs et par conséquent de la quantité à chasser) et d'autres cas interdits aux hommes
- Les animaux dont les peaux ou plumes sont signes du pouvoir ou servent à la confection de du costume du chef coutumier sont prohibés à la consommation et seul le chef doit recevoir le gibier
- L'abattage du fucus est interdit car ses écorces servaient fabriquer la cache sexe du coutumier
- Les lieux de rites ou les sites culturels d'intronisation sont des lieux sacrés protégés

8. Qu'entendons-nous par changement climatique ?

Le climat est l'ensemble des observations de l'état de l'atmosphère sur un lieu donné au cours d'une année. Ces observations concernent la température, la pluie et la pression atmosphérique (vents). La situation de ces éléments ne reste pas la même tous les jours et si la situation change sur une longue période (décennie) on peut parler d'un changement climatique.

Les observations de participants :

- Manque des pluies pendant les saisons de pluies connues
- Les températures actuelles plus élevées
- Les vents sont devenus plus violents dans les cités

- Certaines rivières ont perdu leurs débits initiaux (EX. la rivière Kalibatete de Lubutu ; Iowa au niveau de Walikale...)
- Inexistence des pigeons dans certaines salines qui les hébergeaient
- Certains puits utilisés jadis ne donnent plus de l'eau pour boire
- Etc....

Quelques causes :

- Tous les arbres plantés dans les cités pendant l'époque coloniale ont été coupés sans remplacement
- Les forêts sont déjà éloignées des villages (forte déforestation)
- Certaines salines ne donnent plus de l'eau salée ou encore la capture anarchique des pigeons
- Les pluies ont diminuées dans certains bassins de rivières vers les sources
- Beaucoup de bruits et circulation intense des véhicules qui font des gaz

Conséquences :

- Les bananes ne poussent plus là où on les trouvait
- Non maîtrise de périodes culturelles
- Faibles productions agricoles, coût élevé des denrées alimentaires
- Perte de certaines espèces végétales et animales

Quelles solutions ?

- Reboisement
- Pratique de l'agroforesterie
- Lutte contre la déforestation
- Exiger aux services étatiques environnementaux de reboiser les cités déboisées

II. REUNIONS D'EVALUTION

Ces réunions étaient articulées sur les activités de surveillance, de sensibilisation et sur le processus de la délimitation participative des réserves.

1. Sensibilisation

Réunions d'évaluation des rapports des activités de sensibilisation ont été ont connu la participation des conseils d'administration, les comités de dialogue et les coordinations des associations sous la supervision de la direction technique de l'UGADEC. Les réunions tenues avec les communautés visaient le changement des comportements vis-à-vis de l'utilisation des ressources auxquelles jouissent populations. Les mines constituent les sites des activités humaines qui menacent, en grande partie, la



biodiversité. Le changement positif commence à se faire sentir dans ces lieux grâce à l'implication des responsables de foyers miniers dans le processus de création des réserves. Les autorités locales soutiennent les associations dans la traque des braconniers dans leurs forêts communautaires, ce qui est positif. Cette sensibilisation a été renforcée par les films projetés par JGI et par les émissions radio qu'elle a financées pour 4 mois sur les antennes de la radio communautaire maendeleo de Lubutu. Ainsi, les séances de travail visaient à recueillir les actions menées dans les associations pour appuyer la lutte anti braconnage, la déforestation et les activités illégales dans les mines dans le tableau ci dessous.

Association	Sites	Actions menées	Responsable
REGOMUKI	Foyer minier de Ntufia	Expulsion de 32 chasseurs près de la rivière Misale	Amisi Jaffer (Chef de foyer)
		1 fusil calibre 12 confisqué et remis au secteur	
	Babongena	2 chasseurs avec lances sont expulsés et présentés au bureau du secteur	Lofolofo Kapalali (Chef de foyer)
	Foyer minier d'Abuamoyo	6 fusils confisqués et remis à l'inspecteur de l'environnement à Bitule	
4 pêcheurs pollueurs d'eaux avec l'andryne (produit toxique pour tuer les poissons) sont chassés		Lofolofo et le chef de groupement Babongena(Alafu)	
20 chasseurs non autorisés ont été poursuivis et arrêtés dans la forêt			
REGOLU	Bando	7 braconniers chassés dans les collines de Kibebe	Chef de groupement Bando
	Otiagoa	1 braconnier récupéré de la forêt et ramené devant la police	Notable Ntuapa et ses enfants
	Foyer minier de Nsenga	Le chef de foyer a été destitué par sa famille à cause du braconnage	Les terriens de Nsenga
		3 militaires chasseurs ont été expulsés et ramenés à leur commandant à Bando	Chef de foyer et Ofango (CA)
	Lubutu	4 communiqués d'interdiction de chasse non autorisée dans les forêts communautaires diffusés à la radio	Chefs de groupements (Osele, Twabinga, Bando et Babogombe I)
		Compréhension et collaboration parfaites entre gestionnaires du PNM et ceux des réserves	Conservateurs et coordinateurs

N.B : Ce sont les différentes informations recueillies auprès des propriétaires de terres par les comités de dialogue et les agents des associations qui ont permis la planification de ces actions menées sur terrain par les différents responsables.

2. Surveillance

L'évaluation sur la surveillance a été orientée surtout sur les menaces observées et leurs auteurs. Toute fois il est à signaler que depuis Octobre 12, les associations n'ont pas été appuyées tel que prévu pour la planification CARPE FY12.

Association	Menace observée	Auteurs	Site	Difficultés vécues
REGOMUKI	Abattage d'1 éléphant sur la rive droite de Lowa	Militaires	Sud Ouest de la réserve	.Pas de ration patrouilles .Manque de piles GPS . Pas de motivation pour les guides
	Carbonisation (vente de charbon de bois)	Militaires	Amisi et Mungele	
	Chasse des colobes et piégeage par calibre 12	Populations locales	Ntufia ; Zua Idée et Abuamofo	
REGOLU	Abattage de 2 éléphants	Braconniers armés venus de Bafwasende	N-O de la réserve	Idem
	Chasses de cercopithèques et céphalophes (calibre 12)	Militaires et trafiquants	Penealuta et dans les carrés miniers	
	Pullulement des carrés miniers dans la zone tampon	Populations et commerçants	Axe Maiko	

N.B : Depuis que les activités de surveillance ont été suspendues suite aux difficultés mentionnées dans le tableau ci-dessous, les menaces se sont intensifiées car les agents n'ont pas fait les patrouilles.

3. Délimitation participative

L'évaluation de ce point vise la préparation des ateliers de délimitation qui se feront avec les autres programmes. Les deux associations ont donné brièvement les limites proposées pour leurs réserves. Mais l'UGADEC voulait plus savoir le taux de participation des communautés pendant ces premières propositions de limites. Il a été donné une estimation de 70% pour la REGOMUKI et 50% pour la REGOLU. Ces cadres ont servi aussi pour identifier les villages qui constituent les différences afin de planifier leur participation aux ateliers de délimitation qui vont suivre mais aussi cibler les sites sur lesquels il faut focaliser la sensibilisation. Ces villages sont :

Association	Village
REGOMUKI	Babute
	Obosango
	Kingombe
REGOLU	Igwamayala
	Penealuta
	Kayumba (Groupement)

III. MISSION DE RENDRE OPERATIONNELLE LA STATION D'IBANGA/COCREFOBA

Le présent rapport est la quintessence de la mission de sensibilisation, visant à étendre les activités de la COCREFOBA dans la localité des Batulanga, précisément en son chef-lieu Ibanga en groupement des Bakondjo.

Ibanga est le chef lieu du groupement de Bakondjo, en secteur de Bakano, territoire de Walikale en province du Nord Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo. Ce groupement est constitué d'un bloc forestier riche en biodiversité et appartenant au socle précambrien africain constituant le scandale géologique riche en minerais. Ces richesses provoquent la convoitise des chasseurs et d'exploitants miniers artisanaux

DE LA DESCENTE SUR TERRAIN.

La délégation composée de l'Administratif de l'UGADEC et le Coordonnateur a l'intérim de la COCREFOBA a quitté Walikale en suivant l'itinéraire Kilambo- Beach Lowa ou elle a passé nuit dans un petit village des exploitants artisanaux de l'or, vers la rive Gauche de la Iowa, en date 3 Juillet 2012.

Le matin, la délégation a poursuivi son voyage jusqu'à Ibanga, la cible de la mission. Comme étant accompagnée par une feuille de route du chef de Groupement des BAKONDJO le Mwami YOANE SELEMANI BWAMI KITUNDA en mission d'étude à Walikale, la première démarche était donc celle de présenter nos civilités auprès du chef de groupement a l'intérim qui se trouve à Ibanga chef-lieu du groupement et au chef de localité Batulanga.

DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les activités ont commence depuis le 5 Juillet 2012. D'abord avec les deux chefs susmentionnés, puis avec tout le monde, le 7 Juillet de l'année en cours. Parmi les points développés dans ces assises figurent entre autre :

- La mission de l'UGADEC
- Ses objectifs
- Son fonctionnement et/ou sa composition
- Identification des collines et des principaux terriens
- Les projets de développement
- Aperçu général sur la carrière minière du Beach Lowa.

Sous la modération de Héritier TEMBEA KABASELE KITUNDA et la présidence de Godefroid MAKASI LIKANGA, la réunion a commence a 07h40' avec l'ouverture officielle par le Chef de Groupement a l'intérim Monsieur CHOKO IDUMBO.

S'agissant des points a l'ordre du jour, l'Administratif qui était en même temps l'orateur du jour, a bien précisé que consolider les capacités des Associations membres en vue de bien gérer la conservation de la nature et de promouvoir le développement socio-économique et culturel des

communautés locales constitue la mission de l'UGADEC. Quant aux objectifs de cette plate-forme, l'orateur a expliqué le fait de protéger les primates et les grands mammifères ainsi que leurs habitats naturels constitue ici l'objectif global de l'UGADEC.

Protéger le corridor entre le PNM et le PNKB, Organiser des projets de microcrédits sont donc les objectifs spécifiques de cette plate – forme.

Par rapport à l'aspect lié au fonctionnement et/ou encore à la composition de l'UGADEC, il a été clairement élucidé que l'UGADEC fonctionne avec 7 Associations membres :

- Dans le Nord Kivu, elle fonctionne avec la REGOUWA, la RECOPRIFOL, la COCREFOBA et la REGU,
- Dans le Maniema l'UGADEC travaille avec trois associations dont la REGOLU, REGOMUKI et la REGPU.

En tant qu'une émanation des chefs coutumiers, la conservation communautaire est gérée par la communauté elle-même a poursuivi l'orateur tout en précisant que la structure de l'UGADEC doit avoir à sa tête un Chef Coutumier. Dans le secteur des BAKANO, le pouvoir coutumier est au niveau du Groupement c'est-à-dire, d'office le chef de groupement est membre du conseil d'administration assisté par un collège des terriens propriétaires des collines avec lesquels l'UGADEC signe des actes d'engagement. Et comme Association de la société civile, chaque Association membre de l'UGADEC organise à son sein un autre organe qui représente toutes les couches de la population dénommé : Comité de Dialogue a renchéri l'homme du jour en indiquant que toutes ces associations ne viennent pas créer des parcs. Avant de boucler ce point, l'administratif de l'UGADEC n'a pas manqué à éclairer l'opinion sur le fonctionnement de la COCREFOBA disant que depuis la création de celle-ci dans le secteur des Bakano, la COCREFOBA fonctionne à Tulakwa II, comme première station expérimentale. Cela étant, la délégation que vous voyez est venue ouvrir la deuxième station ici chez vous à Ibanga, car vous avez désormais un cadre capable de gérer cette station avec vous bien sur.

Ce point étant achevé, il a fallu que l'on débâte sur un autre point, celui de l'identification des collines et des principaux terriens. Au total 9 collines ont été identifiées ainsi que leurs responsables :

N°	Noms des collines	Principaux Terriens
1	MENGE	AMISSI KISANGULA
2	LIGHU	DANIEL KATANGILO
3	NYABITENDWA	MBULA MASEKE/ KASONGO ABAGHU
4	IDEMELA/MUSINDO	FIDELE KAMPUNGU David
5	KAKUNDU	SAFARI NGARAMBWE/MILUMBU NGOMO
6	KINYANGO	MASINDA SIBANYA Patrice
7	MISOKE	CHOKO IDUMBO
8	KAMANGELE	Benoit SAMAYALA

Il a en suite été question de passer en revue les deux grands clans qui composent la localité des BATULANGA dont les BANASIKANI constituée des familles BANAKAKUKA, BANA MBAGHU et BANA KAYOLE et le clan BANAMBASI composée des familles NKOKO, CHUO et BALEY.

Après ce travail d'ensemble, l'orateur va développer le point lié aux projets de développement .Pour lui, l'UGADEC et ses partenaires vont chercher les bailleurs des fonds pour exécuter certains projets dans les associations. Il a tout de même cité en titre d'exemple les projets d'assainissement : captage de sources d'eau, Accès à la protéine animale : remettre des moutons aux associations, renforcement des capacités des communautés en éducation : la COCREFOBA à travers l'UGADEC a déjà formé des licenciés et des gradués parmi lesquels votre fils TEMBEA que vous voyez devant vous. Prenant la parole, TEMBEA KABASELE KITUNDA a rappelé que la COCREFOBA a un poste de santé bien équipé à TULAKWA ou elle était en train de travailler de puis tout ce temps. C'est après toutes ces explications nourries des exemples que les participants vont demander aux constituants de la délégation de leur laisser momentanément le temps de se concerter pour prendre une position à la requête d'ouverture de la station à Ibanga dans les Bakondjo.



De retour dans la salle, les participants ont adopté l'approche, mais ils n'ont pas hésité à demander que serait la part de la communauté vis-à-vis de cette approche. Comme réponse à cette préoccupation, l'administratif a une fois de plus signifié à l'assemblée que les projets communautaires vont venir au bénéfice de la population et que le personnel qui travaillera avec les partenaires proviendront des communautés, ce qui fera que le chômage soit un peu réduit dans la population a-t-il ajouté.

Par rapport à l'aperçu général sur la carrière minière du Beach LOWA, nous avons constaté à l'allée comme au retour, qu'il y a insuffisance des latrines, la promiscuité sexuelle est accrue en ce lieu, l'inexistence des préservatifs et l'accroissement démographique des exploitants artisanaux. Tous ces constats nous pousse à croire que cette carrière minière pose beaucoup des problèmes dans la Reserve des BAKANO surtout dans la transmission des maladies entre les hommes et les grands singes, nous avons également discuté avec l'un des propriétaires terriens sur comment nous pouvons protéger la biodiversité en ce lieu tout en creusant de l'or. Ce dernier a été favorable envers nous et souhaite nous voir de nouveau pour la concrétisation de ce qu'on s'était dit.



DE LA CONCLUSION

Les terriens et la communauté présente à la réunion, acceptent de travailler avec COCREFOBA ; mais proposent que la signature d'acte d'engagement se fasse dans un bref délai en présence du chef de Groupement des BAKONDJO.

IV. REUNION ENTRE LA DELEGATION UGADEC ET LE COMMANDANT SECTEUR DE LA FARDC A WALIKALE

Suite aux menaces contre la biodiversité (braconnage, pêche illicite et les problèmes que peut causer la mauvaise gestion et l'insalubrité dans les carrés miniers) et aux messages de menaces contre certains agents de l'UGADEC et des associations, le 1^{er} Août 2012, le Secrétaire Exécutif de l'UGADEC a ordonné une mission de contact avec le commandant secteur. La délégation envoyée était constituée des agents des associations, du chef de groupement de Bakondjo où les menaces proviennent et d'un agent de l'UGADEC. La mission consistait à informer l'autorité militaire sur les messages de menaces de certaines personnes mal intentionnées pour que ce dernier assure la sécurité de nos agents (surtout que la zone connaissait une instabilité) afin qu'ils travaillent librement dans la sensibilisation des communautés locales.

L'équipe déléguée par le Secrétaire Exécutif de l'UGADEC a expliqué toute l'approche de conservation communautaire à leur interlocuteur et les stratégies qu'elle pratique pour travailler avec les communautés locales et a enfin expliqué le nœud du problème qui faisait que l'ancien président du conseil d'administration de la COCREFOBA intoxique les populations contre les agents de la conservation communautaire.



V. REUNIONS AVEC LES AUTORITES LOCALES

Les réunions d'évaluation et les différentes réunions de comités de dialogue ont provoqué une nécessité de rencontrer les autorités locales (chefs de groupements) et les services étatiques chargés de l'environnement dans les territoires de Lubutu (29/7/2012) et de Walikale (01/8/2012). L'UGADEC a invité ces responsables afin de partager avec eux le niveau de progrès que connaît la conservation communautaire dans les entités qu'ils administrent et les stratégies à monter pour consolider les actions des réserves. Du fait que la plupart de chasseurs ou de pêcheurs sollicitent les

autorisations livrées par le service de l'environnement pour mener leurs activités, il a été important de convier les responsables de services de l'environnement dans ces réunions d'évaluation. La plupart des rapports que nous avons reçus de la part des associations accusaient souvent la livraison des autorisations de chasse et de pêche sans tenir compte de la réglementation ni de tenir compte du lieu de la forêt où se fera cette chasse/pêche ou le sciage de bois. Du côté des autorités locales (chefs des groupements), une négligence de non suivi des activités humaines qui se passent dans leurs entités coutumières a été constatée.



Après avoir discuté toutes les informations de deux parties, une seule résolution prise était de renforcer la collaboration entre les chefs coutumiers (les propriétaires de terres et notables des villages) et les services environnementaux et de livrer les autorisations de chasse ou de pêche après s'être rassuré de l'acceptation du chasseur dans le milieu envisagé. A Walikale, les chefs locaux recommandent des séances d'échanges avec l'environnement.

Fait à Walikale le 10 Août 2012